

Le mot du trésorier

Transmettre une situation financière saine

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation du budget 2012 détaillé ci-dessous, permettant ainsi d'envisager sereinement l'année 2013 :

Recettes

offrandes – cultes :	3 910,32 €
offrandes – casuels :	2 216,17 €
dons :	12 156,55 €
fêtes et kermesses :	7 195,18 €
intérêts du livret A :	279,65 €
recettes exceptionnelles :	1 820,00 €
offrandes à transmettre :	638,91 €
récupérations de frais :	11 369,30 €
Total :	39 586,08 €

Dépenses

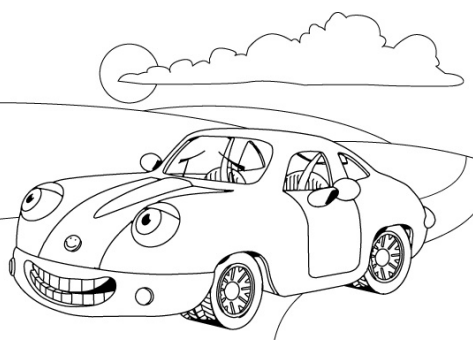
entretien des bâtiments :	14 157,17 €
activités paroissiales :	10 163,71 €
versements de solidarité :	9 585,34 €
remboursement du prêt :	4 785,44 €
Total :	38 691,66 €

Transmettre un patrimoine en état

Merci à tous ceux qui contribuent par leurs actions, souvent bénévoles, à cet objectif. Prendre soin des bâtiments ainsi que des biens matériels de la paroisse est en effet un souci constant du Conseil Presbytéral. À ce sujet, rappelons-nous que l'année 2013 sera une année très particulière, au cours de laquelle sera fêté le centenaire du temple de Hagondange et au cours de laquelle des travaux de rénovation ont été prévus.

Favoriser la transmission

Pour conclure, je me permettrais de comparer notre paroisse à une voiture ; je ne la vois toutefois pas en traction avant, qui progresse par la seule action du Conseil Presbytéral ; je ne la vois pas non plus en traction arrière, mise en mouvement par la seule action des paroissiens et guidée au mieux par le Conseil ; non, je la vois plutôt comme une quatre roues motrices, où chacun fait l'effort nécessaire pour avancer à tous les niveaux.



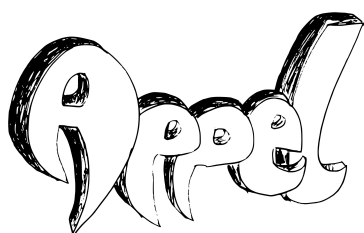
Notre premier appel à don de l'année accompagne ce numéro de *La Gazette*.

Nous vous rappelons que tout don rend possible une déduction fiscale de 66 % de celui-ci dans la limite des plafonds autorisés.

Rappel : si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pouvez utiliser l'enveloppe T jointe et la remettre à votre porteur de Renouveau, ou lors d'un culte ; uniquement si vous payez par chèque, vous pouvez également placer votre chèque dans l'enveloppe T et poster le tout sans affranchir cet envoi (ne pas faire de don en espèces dans ce cas précis).

Comme toujours, votre trésorier reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Pour le Conseil presbytéral
Frédéric Orth



Qui peut nous donner des informations sur l'histoire et l'origine des arbres qui sont plantés dans le parc du temple de Hagondange ?
Tél. : 03 82 52 81 42